

Survol du marché

Pendant le troisième trimestre de 2022, l'évolution de l'inflation est demeurée au centre des préoccupations des investisseurs. Au Canada, le taux d'inflation a diminué pour atteindre 7,0 % au mois d'août après avoir atteint un sommet de 8,1 % en juin. La baisse récente était principalement attribuable à la baisse du cours de l'essence. L'inflation fondamentale, à l'exclusion du cours de l'énergie, reste élevée et demeure une préoccupation pour la Banque du Canada. Au cours du troisième trimestre, cette dernière a relevé son taux directeur de 1,50 %. Elle devrait ensuite augmenter le taux de 0,75 % d'ici la fin de 2022. Le taux directeur sera alors de 4,0 %.

Au cours des prochains mois, les hausses de taux par les banques centrales du monde entier devraient graduellement influencer sur la demande agrégée et ralentir la croissance. La probabilité d'une récession augmentera donc.

Trimestre en revue

Conformément à notre vision économique, le fonds négocié en bourse (FNB) a maintenu une durée supérieure à celle de l'indice de référence. Le portefeuille a tiré une valeur ajoutée de cette stratégie.

En prévision du prochain cycle de taux d'intérêt, le FNB a maintenu sa position axée sur les titres à 10 ans, au détriment des titres à 5 ans et à 30 ans. La courbe, dans son ensemble, s'est légèrement aplatie de deux points de base dans la tranche des titres à 10 ans et à 30 ans; cependant, ce sont les obligations à 3 ans et à 5 ans qui ont obtenu des résultats inférieurs, en raison de la forte hausse des taux de la Banque du Canada. Les taux à 3 ans et à 5 ans ont augmenté de 60 points de base (pb) et 21 pb, respectivement. En fait, au cours du trimestre, la tranche des titres à 2 ans et à 10 ans présente une inversion de 65 pb et celle des titres à 2 ans et à 5 ans, de 48 pb. La tranche des titres à 5 ans et à 10 ans s'est aplatie de 29 pb, tandis que celle à 10 ans et à 30 ans est restée relativement stable au cours du trimestre. La stratégie de positionnement du FNB a contribué au rendement du portefeuille.

Les écarts des obligations de sociétés à échéance à 5 ans et à 10 ans se sont élargis de 13 pb et 7 pb, respectivement, pendant que ceux à échéance à 30 ans sont restés stables. Les titres à long terme ont affiché le meilleur rendement. Pour les mêmes échéances, les écarts des obligations provinciales se sont rétrécis de 12 pb pour l'échéance à 5 ans et se sont élargis de 2 et 3 pb pour les échéances à 10 ans et à 30 ans. Quant aux écarts de taux des obligations municipales, ils sont passés de 85 pb à 95 pb par rapport aux obligations du Québec. Le FNB a investi dans des obligations de sociétés afin d'en augmenter légèrement la pondération. De plus, des obligations provinciales et municipales ont été vendues à titre défensif. Ces stratégies ont eu une incidence négative sur le rendement trimestriel du portefeuille.



Perspectives et positionnement

Au troisième trimestre, de plus en plus d'indicateurs annonçaient un ralentissement de l'économie. L'accélération de l'inversion de la courbe des rendements en est un exemple. Compte tenu de ces risques et du niveau actuel des taux d'intérêt, la duration du portefeuille demeurera supérieure à celle de l'indice. De plus, le portefeuille continuera de se concentrer fortement sur les obligations à 10 ans. En effet, les obligations à long terme du Canada sont parmi les plus coûteuses des pays développés. Compte tenu des perspectives économiques, le FNB sera sélectif en ce qui concerne les obligations de sociétés et maintiendra une faible pondération en ce qui concerne les obligations provinciales.



Tout placement dans le FNB Horizons Actif obligations canadiennes géré par Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« HAB » ou le « FNB ») peut donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à des dépenses. Le FNB n'est pas garanti, sa valeur fluctue fréquemment et son rendement passé pourrait ne pas se répéter. Le prospectus contient des renseignements détaillés importants au sujet du FNB. **Veillez lire le prospectus pertinent avant d'investir.**

Certains énoncés peuvent constituer des déclarations prospectives, notamment lorsque l'expression « s'attendre à » et des expressions semblables sont utilisées (y compris des variations grammaticales de celles-ci). Les déclarations prospectives ne constituent pas des faits historiques, mais correspondent plutôt aux attentes actuelles de l'auteur en ce qui a trait à des résultats ou à des événements futurs. Ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Ces facteurs et d'autres facteurs devraient être examinés attentivement et le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont faites à la date des présentes et les auteurs ne s'engagent pas à les mettre à jour, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure requise par le droit applicable.

La présente communication est fournie à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de produits négociés en bourse gérés par Horizons ETFs Management (Canada) Inc. ni un conseil de placement, fiscal, juridique ou comptable. Elle ne doit pas être interprétée comme tel ni être invoquée à cet égard. Les particuliers doivent demander l'avis de professionnels, le cas échéant, concernant tout placement précis. Les investisseurs doivent consulter leurs conseillers professionnels avant de mettre en œuvre tout changement dans leurs stratégies de placement. Ces placements sont susceptibles de ne pas convenir à la situation d'un investisseur.

Les commentaires, opinions et points de vue exprimés sont en général fondés sur les renseignements disponibles à la date de publication et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente des titres mentionnés. Il est recommandé de consulter votre conseiller en placement avant de prendre quelque décision que ce soit en matière d'investissement.